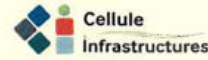


**Consultant ONG spécialisée chargé de la mobilisation communautaire, restauration écologique et reboisement des habitats dégradés le long de la RN2, tronçon Butembo - Kanyabayonga, dans la province du Nord-Kivu**



*République Démocratique du Congo*  
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS  
**Cellule Infrastructures**



République Démocratique du Congo

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS  
Cellule Infrastructures

PROJET D'APPUI A LA CONNECTIVITE ET AU TRANSPORT (PACT)

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un Consultant ONG spécialisée chargé de la mobilisation communautaire, restauration écologique et reboisement des habitats dégradés le long de la RN2, tronçon Butembo-Kanyabayonga, dans la Province du Nord-Kivu, dans le cadre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT).

N° Avis : AMI n° 064/MITP/CI/PACT/2026

N° de Crédit: IDA 71610

N° du Don: IDA-E0850

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-559317-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport – PACT et a l'intention d'utiliser une partie du montant du fonds du Projet pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un Consultant ONG spécialisée chargé de la mobilisation communautaire, restauration écologique et reboisement des habitats dégradés le long de la RN2, tronçon Butembo-Kanyabayonga, dans la Province du Nord-Kivu, dans le cadre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT).

Le consultant aura entre autres les tâches de :

- **Reboisement et restauration écologique**
- Cartographier et confirmer par visite de terrain les zones dégradées et savanes à reboiser (350 ha) et les zones d'habitats dégradés à restaurer sur l'axe ;
- Établir des pépinières produisant des plants d'essences strictement indigènes (minimum 4 espèces, avec justification écologique documentée) ;
- Réaliser le reboisement multi-usage (bois-énergie, bois d'œuvre, essences fruitières ou ornementales) et procéder à un aménagement paysager continu de part et d'autre de la route ;
- Restaurer les habitats dégradés par des techniques adaptées (scarification du sol, ensemencement) et non par simple mise en terre mécanique ;
- Restaurer les berges et zones humides par des bandes riveraines végétalisées autour de chaque grande rivière traversée par l'axe (à identifier en diagnostic).

- **Conservation de la biodiversité et de la faune**
  - Protéger les espèces floristiques sensibles par panneaux et zones de non-travail ;
  - Contrôler et éradiquer les espèces exotiques envahissantes dans les zones de restauration ;
  - Former ses équipes à reconnaître les espèces végétales sensibles ;
  - Conserver et domestiquer les plantes médicinales (20 ha, 30 exploitants encadrés) ;
  - Intégrer les plantes médicinales locales dans ses pépinières et sensibiliser les communautés sur leur conservation et exploitation durable.
- **Carbonisation améliorée**
  - Réaliser un état des lieux de la carbonisation, former au moins 50 maîtres-charbonniers, proposer des méthodes améliorées et diffuser des guides pratiques en langues locales.
- **Conformité aux normes environnementales et sociales**
  - Garantir le respect de la NES 2 (conditions de travail), de la NES 4 (santé-sécurité communautaire) et de la NES 8 (patrimoine culturel) dans l'ensemble des activités de terrain.
- **Suivi-évaluation et renforcement des capacités**
  - Assurer un reporting mensuel/trimestriel conforme au PEES et aux indicateurs SMART du PGB (Tableaux 34 & 36) ;
  - Former le personnel de l'ONG et les communautés, et coordonner avec les CPEDD.

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de **Janvier 2027** pour une durée estimée est à dix-huit (18) mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : [www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org), sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

Le Consultant doit répondre au profil ci-après :

- Être une organisation non gouvernementale légalement établie en RDC, disposant des autorisations de fonctionnement en ordre et à jour ;
- Disposer d'une expérience (minimum 8 ans) dans l'encadrement/sensibilisation communautaire, la conservation de la biodiversité, de reboisement dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, la carbonisation améliorée et l'agroforesterie ;
- Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) missions dans les domaines de l'animation/sensibilisation (CLIP) et la structuration communautaire (OP, CLD, Coopératives) et de renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années, au moins deux (02) missions dans le domaine de la restauration du paysage forestier, notamment par le reboisement, et/ou l'agroforesterie ;

- Avoir réalisé, au cours des trois (03) dernières années, au moins deux (02) missions dans le domaine de la sécurisation foncière des communautés locales et aménagement du territoire.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque mondiale, édition de Septembre 2025 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualités et le Coût telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales ou à l'adresse électronique [recrutement.cf@celluleinfra.org](mailto:recrutement.cf@celluleinfra.org).

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, accompagné d'une version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : [recrutement.cf@celluleinfra.org](mailto:recrutement.cf@celluleinfra.org) au plus tard le 21 octobre 2026 à 14 h 00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «AMI N° 064/MITP/CI/PACT/2026-Recrutement d'un Consultant ONG spécialisée chargé de la mobilisation communautaire, restauration écologique et reboisement des habitats dégradés le long de la RN2, tronçon Butembo-Kanyabayonga, dans la Province du Nord-Kivu, dans le cadre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT)».

Cellule Infrastructures  
70A, avenue Roi Baudouin  
Commune de la Gombe  
à Kinshasa.  
Tél: +243 98 64 11 225

Pour le coordonnateur en mission,

Cyrille KIBULU KAPASA

Chef de Section Routes



70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe  
[www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org) – [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org)  
Tél. +243 (0) 986 411 225